

Projet Educatif Territorial

- *Ville de Quimperlé* -
Septembre 2022 - Septembre 2025

✓ Sans plan mercredi



Préambule

Le projet éducatif de territoire (PEdT) est un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : parents, Education Nationale, personnel de la ville (dans les écoles), acteurs culturels et sportifs...

Le PEdT a pour finalité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

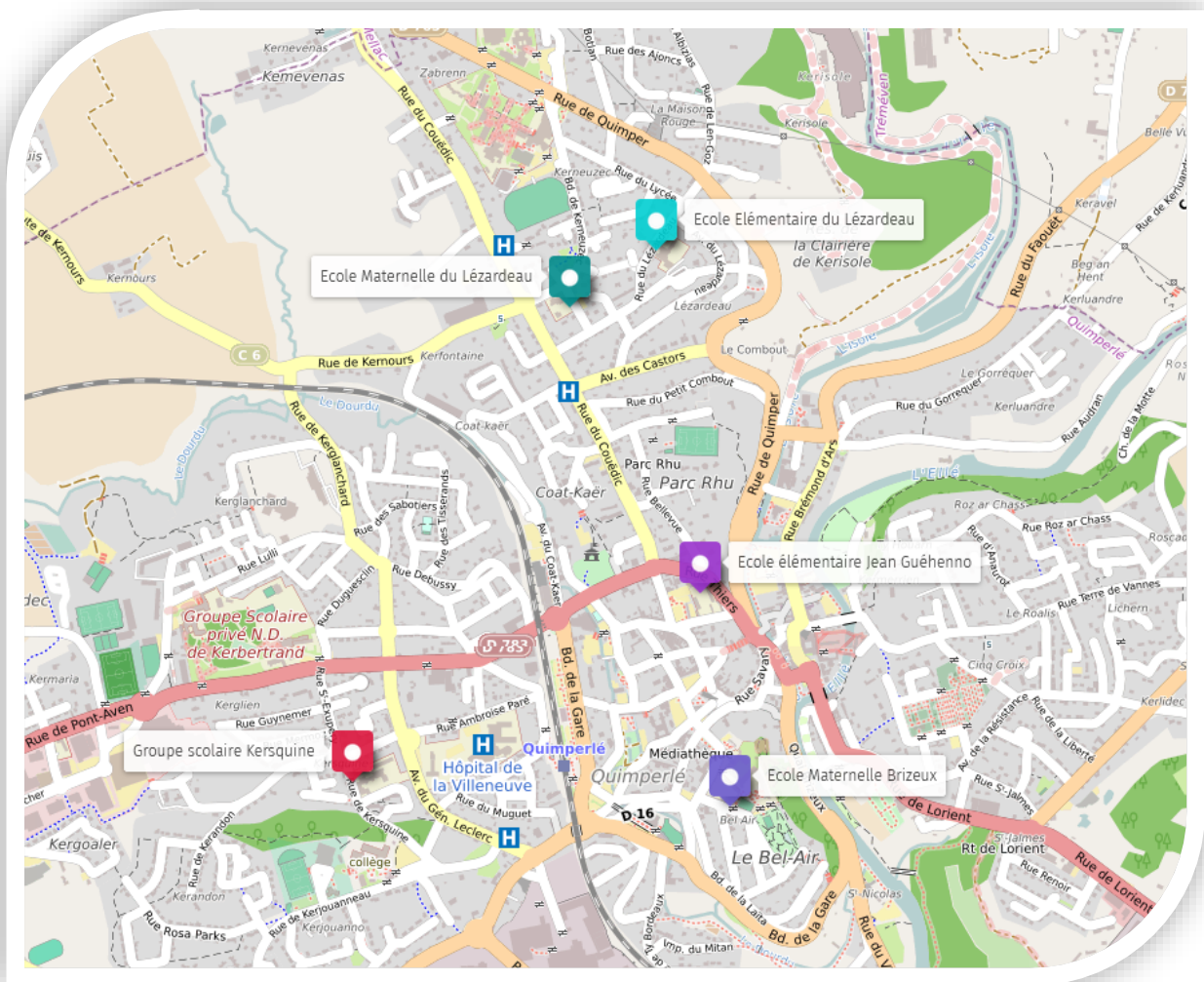
Sommaire

1. Périmètre et public visé par le PEdT	3
a. <i>Le territoire concerné</i>	3
b. <i>Le public concerné.....</i>	4
c. <i>Durée du PEdT</i>	4
2. Pilotage et concertation	4
3. Diagnostic : atouts et contraintes du territoire.....	5
4. Les valeurs, objectifs et conditions de réussite du PEdT.....	6
5. L'articulation du PEdT et les différents partenaires	9
6. La démarche d'évaluation.....	9
7. Annexes	9

1. Périmètre et public visé par le PEdT

a. Le territoire concerné

Ville centre de la communauté d'agglomération, Quimperlé compte une population totale de 12 220 habitants au 1^{er} janvier 2019 sur une superficie de 31.73 km².



b. Le public concerné

Le PEdT est mis en place par la Ville de Quimperlé pour les enfants de 2 – 11 ans et plus spécifiquement sur les 5 écoles primaires publiques pour lesquels la Ville organise les temps périscolaires.

	Nombre d'enfants	Tranches d'âges
Ecole Maternelle Brizeux	110 enfants	2 – 6 ans
Ecole Elémentaire Jean Guéhenno	230 enfants	6 – 11 ans
Ecole Maternelle Lézardeau	60 enfants	2 – 6 ans
Ecole Elémentaire Lézardeau	125 enfants	6 – 11 ans
Groupe scolaire Kersquine	280 enfants	2 – 11 ans

Le PEdT est unique pour la Ville mais chaque structure périscolaire adapte les actions qui en découlent en fonction des spécificités du public accueilli et du projet d'école.

c. Durée du PEdT

Le projet éducatif territorial est organisé pour 3 ans, de septembre 2022 à septembre 2025.

2. Pilotage et concertation

Le **comité de suivi** du PEdT réunit régulièrement les directeurs d'accueils périscolaires et les responsables des services scolaire et périscolaire. Ce comité a pour objet de croiser les réflexions et d'émettre des propositions concernant les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PEdT.

Le **comité de pilotage** PEdT se réunit au moins 1 fois par an. Il suit le contenu et l'évolution du PEdT. Il est composé de :

- M. le Maire
- Pour l'éducation nationale : l'inspecteur et les directions d'école
- L'adjointe à l'éducation, la petite enfance et la jeunesse
- La responsable du service périscolaire et jeunesse, coordinatrice du PEdT
- Le Directeur Général des Services de la Ville, la directrice du pôle éducation, jeunesse, sports, vie associative et citoyenneté et la responsable du service scolaire
- La SDEJS
- La CAF
- Des représentants de parents d'élèves

3. Diagnostic : atouts et contraintes du territoire

Les atouts
<ul style="list-style-type: none">✓ De nombreux acteurs éducatifs et associatifs présents✓ La richesse des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs✓ Un environnement naturel de qualité

Les contraintes
<ul style="list-style-type: none">✓ Manque d'interconnaissance des acteurs éducatifs par manque de temps et de structuration des organisations✓ Des familles en situation de précarité et un lien difficile à créer avec ces familles✓ Des locaux scolaire et périscolaire vieillissants et pas toujours adaptés

4. Les valeurs, objectifs et conditions de réussite du PEdT

Axe de travail	Objectifs	Conditions de réussite
Bien vivre ensemble	Des conditions d'accueil adaptées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un aménagement des locaux cohérent et évolutif en fonction des besoins ✓ Des équipes d'animation structurées et diplômées ✓ Mise en place d'un environnement éducatif cohérent
	Le respect des rythmes de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler sur les temps de transition ✓ Adapter les espaces et les organisations en fonction des besoins des enfants présents
	Inclusion des enfants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir tous les enfants et leur proposer des activités en fonction de leurs capacités ✓ Travailler avec les enfants sur la différence
	Egalité filles - garçons	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former l'ensemble des personnels à l'égalité ✓ Encourager la mixité dans les activités ✓ Travailler sur le partage des espaces communs ✓ Transmettre aux enfants une culture de l'égalité et du respect mutuel ✓ Lutter contre les violences (sexistes et sexuelles)
	Être à l'écoute des parents et des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser le dialogue avec et entre les enfants ✓ Permettre aux familles des échanges réguliers avec l'équipe

Axe de travail	Objectifs	Conditions de réussite
<p>Un enfant acteur sur sa structure</p>	<p>Un fonctionnement adapté aux envies des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer des activités diversifiées pour permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter : <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Jeu</u> <i>Les équipes d'animation travailleront autour du jeu sous toutes ses formes : jeux de société, jeux pédagogiques, jeux sportifs, jeux d'extérieur, grands jeux etc.</i> ○ <u>Culture</u> <i>Un travail avec le pôle culture sera mené afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un large panel de propositions culturelles en lien avec la stratégie de la ville sur l'Education Artistique et Culturelle (EAC).</i> <i>La lecture sera permise et promue sous toutes ses formes (livres, BD, Mangas, Kamishibai etc.), un travail sera mené en partenariat avec la médiathèque.</i> ○ <u>Sports</u> <i>Les associations sportives du territoire sont déjà engagées pour intervenir sur les temps périscolaires afin de permettre aux enfants de découvrir les sports existants. Ces partenariats seront réitérés et multipliés afin de faire découvrir aux enfants un maximum de sports existants.</i> ○ <u>Sciences et technologies</u> <i>Les sciences et technologies sont abordés sous de nombreuses formes : fête de la science avec mise en place d'une exposition interactive, ateliers autour du numérique, projet sur la découverte de l'espace etc.</i> ○ <u>Environnement</u> <i>Le sujet de l'environnement est déjà abordé par la collectivité au travers de nombreuses actions et avec des partenaires comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Plusieurs écoles se sont déjà emparées du sujet pour obtenir le Label Eco Ecole. Le PEdT s'attachera à développer ce type d'action.</i> ✓ Toujours laisser le choix aux enfants, et leur laisser la possibilité de ne rien faire (ce que l'on appellera « buller »)
	<p>Une intégration de l'enfant à l'organisation et aux décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place de temps d'échanges réguliers avec les enfants pour évoquer les règles de vie et les activités ✓ Intégrer les enfants à la réflexion sur l'aménagement de l'espace.
	<p>Favoriser l'autonomie de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner l'enfant au quotidien dans toutes les tâches quotidiennes pour favoriser les apprentissages ✓ Organisation de l'espace et mise à disposition de matériel favorisant l'autonomie ✓ Favoriser l'entraide entre les enfants de différentes tranches d'âge ✓ Laisser le temps à l'enfant d'agir sans l'aide d'un adulte

Axe de travail	Objectifs	Conditions de réussite
Créer du lien entre les différents acteurs	Renforcer les liens équipes périscolaires et équipes enseignantes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les temps d'échange communs afin de garantir une cohérence et une complémentarité entre les actions ✓ Travailler sur les passerelles et les transitions entre les différents temps dans un objectif de continuité et de cohérence
	Permettre aux équipes municipales de créer ce lien	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garantir les temps de préparation et de réunion ✓ Mettre en place des temps de cohésion d'équipe ✓ Mettre en place des temps d'échange de pratiques
	Impliquer les parents dans la vie de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les temps d'échanges parents / enfants / animateurs ✓ Communiquer sur les réalisations des enfants ✓ Associer les parents à la réalisation des projets
	Renforcer le travail réalisé avec les différents services de la ville	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans le cadre de la stratégie de la ville sur l'EAC, un travail est réalisé chaque année avec le service culture auprès des directions périscolaires et des directions d'écoles. ✓ Un travail sur l'environnement est réalisé sur les écoles en partenariat avec le service espaces verts ✓ La découverte des sports sera travaillée avec le soutien du service sports ✓ Le lien avec les associations sera appuyé par le service vie associative et citoyenneté
	Pérenniser le lien avec les associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser les temps d'échange communs afin de garantir une cohérence et une complémentarité entre les actions ✓ Travailler sur les passerelles et les transitions entre les différents temps dans un objectif de continuité et de cohérence

5. L'articulation du PEdT et les différents partenaires

Le projet éducatif territorial s'articule avec d'autres projets et dispositifs de la Ville mais aussi de la communauté d'agglomération, de l'Etat ou encore de la CAF :

- La Convention Territoriale Globale
- Le Projet Social de Territoire
- La stratégie de la Ville sur l'Education Artistique et Culturelle
- La Convention interministérielle pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons dans l'éducation nationale dont la ville est signataire
- Le plan d'action égalité femmes – hommes de la Ville

6. La démarche d'évaluation

Les effets attendus du PEdT feront l'objet d'une évaluation tout au long de l'année par le comité de suivi.

En fin d'année scolaire, une évaluation globale qualitative et quantitative sera réalisée avec le comité de pilotage qui pourra évoquer les éventuels changements à envisager pour l'année suivante. Les indicateurs suivants serviront notamment à cette évaluation :

- Retour des enfants, des équipes et des familles
- Nombre d'activités proposées et de projets menés
- Nombre d'intervenants
- Nombre d'enfants participants
- Nombre de réunions, de temps d'échanges et de formations
- Impact sur les résultats scolaires
- Impact sur le nombre de licenciés des associations partenaires

7. Annexes

- **Règlement intérieur des temps périscolaires**
- **Projets pédagogiques des structures**
- **Horaires d'école**